



19 avril 2011

Haïti

Faire de la culture
un moteur
de reconstruction



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

“Rejoignez l’UNESCO et construisons ensemble un futur durable pour Haïti à travers sa culture.”

Au lendemain du séisme de 2010 en Haïti, un vaste mouvement de solidarité est né, qui doit maintenant se transformer en un partenariat durable et un engagement continu pour aider ce pays à entreprendre l’immense et long travail de reconstruction.

La culture joue un rôle central dans la vie haïtienne, à la fois économiquement et socialement. Elle a été reconnue comme une source de force et d’espoir pour son peuple. Le secteur culturel a été durement touché, et l’UNESCO s’est immédiatement mobilisé, en collaboration avec les autorités et les communautés locales pour assurer la continuité et la refondation de la vie culturelle. Les autorités haïtiennes ont clairement confirmé l’importance qu’elles accordaient à ce secteur en l’incluant dans le cadre de la refondation sociale du Plan d’action pour le relèvement et le développement d’Haïti. Dès le départ, l’UNESCO a travaillé pour établir des relations de travail étroites avec tous les acteurs afin de mettre en place des mesures d’urgence clés. Ces efforts ont permis d’empêcher l’aggravation de la situation, de répondre au besoin d’assistance psycho-sociale et d’ouvrir la voie au processus participatif indispensable au développement d’activités de réhabilitation à long terme pour le secteur de la culture.

En réponse à l’appel des autorités haïtiennes pour que l’UNESCO apporte son expertise et son expérience en matière de culture, et joue un rôle de coordination de tous les acteurs dans ce domaine, le Conseil exécutif de l’UNESCO a créé le Comité international de coordination pour la sauvegarde de la culture haïtienne (CIC). Lors de sa première session, en juillet 2010, le CIC a adopté des Recommandations qui constituent la feuille de route de l’action à déployer. Sur cette base, des programmes d’action ont été élaborés, en consultation avec de nombreux partenaires nationaux et internationaux.

Les actes exemplaires de solidarité au sein du peuple haïtien sont à la base de nos efforts visant à donner à la culture un rôle plus central dans le processus de reconstruction. Dans cette brochure, vous trouverez des informations détaillées sur les programmes d’action proposés pour Haïti du point de vue de la culture, couvrant tous nos domaines d’expertise. Ces projets visent à reconstruire une société libre et dynamique pour tous les Haïtiens, en améliorant les conditions matérielles et sociales pour les artistes, les créateurs, les institutions et les collectivités, en protégeant et redynamisant les espaces de patrimoine, en coordonnant et en promouvant les précieuses ressources culturelles, en établissant des infrastructures durables, et en favorisant la créativité à travers l’éducation. Notre coopération va également s’efforcer de renforcer des partenariats solides avec la Commission intérimaire pour la reconstruction d’Haïti, la société civile, la famille des Nations Unies et d’autres organismes nationaux et internationaux.

J’en appelle à la générosité et à l’engagement de tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux pour soutenir l’action de l’UNESCO pour Haïti. Le sort de ce pays est aussi notre responsabilité partagée. Depuis près d’un an, j’ai mis toute mon énergie et ma force de conviction en ce sens, et je vous invite à me rejoindre pour relever ce défi capital.



Irina Bokova
Directrice-Générale de l’UNESCO

Rejoignez l’UNESCO et construisons ensemble un futur durable pour Haïti à travers sa culture.

d’Irina Bokova



Michaëlle Jean

*Envoyée spéciale de l'UNESCO
pour Haïti*

de Michaëlle Jean

“Je ne connais pas de lieu où la culture trouve autant son sens qu'en Haïti. L'art n'a jamais cessé d'y être une valeur suprême, un espace de reconquête de la vie, de l'espoir, de la lumière et de la dignité.”

Au fil des temps les plus obscurs que cette terre caraïbe ait eu à traverser, et que l'on pourrait qualifier de cataclysme humain sans commune mesure, à savoir l'épreuve et le gouffre sans fond du déni total d'humanité infligé pendant plus de trois cents ans à des générations d'hommes, de femmes et d'enfants réduits à l'esclavage : l'imaginaire était le seul mode de survie et de résistance. Dépossédés de tout, de leurs langues, de leurs noms et de leurs histoires, livrés à l'état de marchandise et de bêtes de somme, il leur fallut une force invincible de création pour renaître à eux-mêmes.

Pour se dire et pour s'affranchir, ils durent créer et se forger une langue nouvelle, le créole. Bravant tous les interdits des maîtres, ils n'eurent de cesse de reconstituer des signes et d'en inventer, en se remémorant tout ce à quoi ils avaient été arrachés, leurs cultures riches, les rites, les chants sacrés, les danses et les rythmes de leurs ancêtres.

Cette parole, ces images, ces formes et ces écritures, hautes en couleurs, qui ont su traverser le temps et qui aujourd'hui encore foisonnent, ont surgi de l'urgence de vaincre les ténèbres et de déjouer le malheur. Elles traduisent de manière singulière une condition, elles racontent une histoire, elles témoignent d'une mémoire, elles disent un rêve, un combat pour la liberté et l'enracinement profond d'une identité.

L'art demeure donc une exigence, une ressource essentielle pour la population haïtienne. Il en est de même aujourd'hui, dans l'état d'urgence et de dévastation dont le pays doit se relever. Les Haïtiennes et les Haïtiens nous disent que la culture est un puissant levier pour construire et reconstruire, fonder et refonder, que chaque chantier doit en tenir compte pour un plus grand ancrage de la citoyenneté et le renforcement du sentiment d'appartenance qui participent du développement social et économique du pays.

Dans tous ses états, matériels et immatériels, tangibles et intangibles, la culture mobilise, elle est une force rassembleuse et bâtisseuse dont la population haïtienne a le secret.

Les Haïtiennes et les Haïtiens tiennent à ce que, de mille et une façons, la reconstruction affiche leurs couleurs, permette de préserver tout un patrimoine, de restaurer et de rétablir l'esthétique d'une architecture belle et vernaculaire qui dit leur histoire et leur fierté. Ils rêvent de construire des espaces publics et conviviaux avec la fulgurance de leurs modes d'expression, de leur capacité d'inventer, de faire et d'innover. Ils voient là, autant d'occasions d'apprentissages formels et informels, de perspectives d'emplois et d'occupation pour les jeunes notamment.

Il y va de la culture comme de la justice, de la sécurité, de la bonne gouvernance, du renforcement des institutions, de l'accès pour tous et pour toutes à une éducation de qualité, de l'aménagement du territoire, du reboisement et de la protection de l'environnement, du développement du secteur touristique, de la sauvegarde et de la valorisation des sites patrimoniaux. Rien ne doit être laissé au hasard ni de côté.

L'UNESCO a besoin de la contribution des amis philanthropes et partenaires d'Haïti pour accompagner ces projets qui permettront au pays de renaître en forces, en formes et en beauté.

Pourquoi la culture comme partie intégrante du relèvement d'Haïti ?

La culture joue un rôle central dans la vie des Haïtiens. Les expressions vivantes, colorées et animées, reflétées dans les arts et l'artisanat, associées à une grande variété d'édifices, sont les témoins de la vitalité de la culture des Haïtiens.

La popularité de la vie culturelle a toujours été en contraste avec la réalité quotidienne des Haïtiens depuis le séisme. Les tableaux, les objets d'artisanat en vente dans les rues encombrées par les ruines au lendemain du séisme sont un exemple frappant. Bien que le relèvement du pays soit difficile, le patrimoine culturel n'en constitue pas moins une source de réconfort et un moyen d'échapper à la réalité quotidienne.

C'est pourquoi l'UNESCO soutient que la culture est une force positive, parce qu'elle contribue au développement économique mais aussi parce qu'elle confère du sens et de la valeur à l'identité et la continuité des sociétés humaines.

La dimension culturelle joue un rôle important de mémoire, elle constitue un ciment fondamental de la cohésion sociale du pays. Les images de milliers de personnes qui priaient sur les ruines des églises effondrées, ont été parmi les premières à faire le tour du monde, et sont un symbole de la manière dont la culture rassemble. Les populations déplacées, l'équilibre social perturbé ont eu pour conséquence de priver les Haïtiens de manifestations culturelles populaires comme le Carnaval, qui incarnent la joie, la musique, la danse, la fête, les costumes et les masques fantastiques, reflets de traditions culturelles reliées à l'artisanat.

La culture est également au cœur du développement économique du pays, principalement avec l'artisanat, quand on sait qu'un Haïtien sur 10 est artisan. C'est un secteur à la fois créateur d'emplois et source de revenus. Le tourisme change de perspective et puise sa motivation tant dans la découverte de la nature que dans les manifestations tangibles (monuments) et intangibles (art, spectacle et artisanat) du patrimoine culturel d'une société. Les principaux sites de patrimoine culturels, tels que le centre historique de Jacmel placé sur la Liste indicative pour le patrimoine mondial (2004), et le Parc national historique – Citadelle, Sans Souci, Ramiers – inscrit sur la Liste du patrimoine mondial (1982), offrent les meilleures perspectives de développement du tourisme durable.

C'est dans cet esprit que l'UNESCO, aux côtés du gouvernement haïtien, a immédiatement soutenu l'intégration de la culture aux stratégies de la reconstruction, qui visent à dépasser le cadre d'urgence pour aller vers une reconstruction durable.



Réponse de l'UNESCO dans le domaine de la culture : réalisations immédiates et perspectives d'avenir

À l'annonce du séisme en Haïti le 12 Janvier 2010, l'UNESCO s'est immédiatement mobilisée au service du peuple haïtien et aux côtés de son gouvernement. Depuis, l'UNESCO a financé et soutenu des activités qui visent à renforcer la gouvernance et contribuer au développement institutionnel,

et a aidé les autorités et le secteur culturel avec les mesures d'urgence afin de répondre aux besoins les plus essentiels du secteur.

S'appuyant sur les expériences antérieures, le Conseil exécutif de l'UNESCO a mis en place le Comité international de coordination pour la sauvegarde du patrimoine culturel haïtien, (CIC) en avril 2010. Composé de 10 experts indépendants, dont 3 membres haïtiens, le CIC, a pour mission de coordonner l'ensemble des interventions dans le domaine de la culture et de mobiliser des ressources à cet effet.

En parallèle, l'Organisation a agi et apporté son soutien à diverses initiatives. L'UNESCO a lancé des appels internationaux pour lutter notamment contre le trafic illicite de biens culturels avec ses partenaires des

Nations Unies et INTERPOL, et une coopération étroite avec les forces internationales ont permis d'assurer un gardiennage et une protection des sites effondrés.

De l'aide a été apportée aux institutions culturelles telles que les archives, les bibliothèques et les collections d'art affectées par le séisme pour stocker temporairement les objets récupérés et en assurer la sauvegarde. Un partenariat avec l'Institut Smithsonian a permis la création d'un centre pour la restauration des objets endommagés, et le Centre international d'études pour la restauration et la conservation des biens culturels (ICCROM) a assuré des formations pour le personnel de 14 institutions culturelles. Le secteur des bibliothèques a bénéficié de la mise en place de bibliothèques mobiles dans les camps des populations déplacées avec un appui aux bibliothèques municipales et aux écoles touchées par le séisme.

En ce qui concerne le patrimoine bâti, une équipe d'experts interdisciplinaires a été fournie à l'Institut de sauvegarde du patrimoine national (ISPAN), pour évaluer l'état de conservation du Parc national historique – Citadelle, Sans Souci, Ramiers, site du patrimoine mondial, du centre historique de la ville Jacmel et d'autres sites à Port-au-Prince.

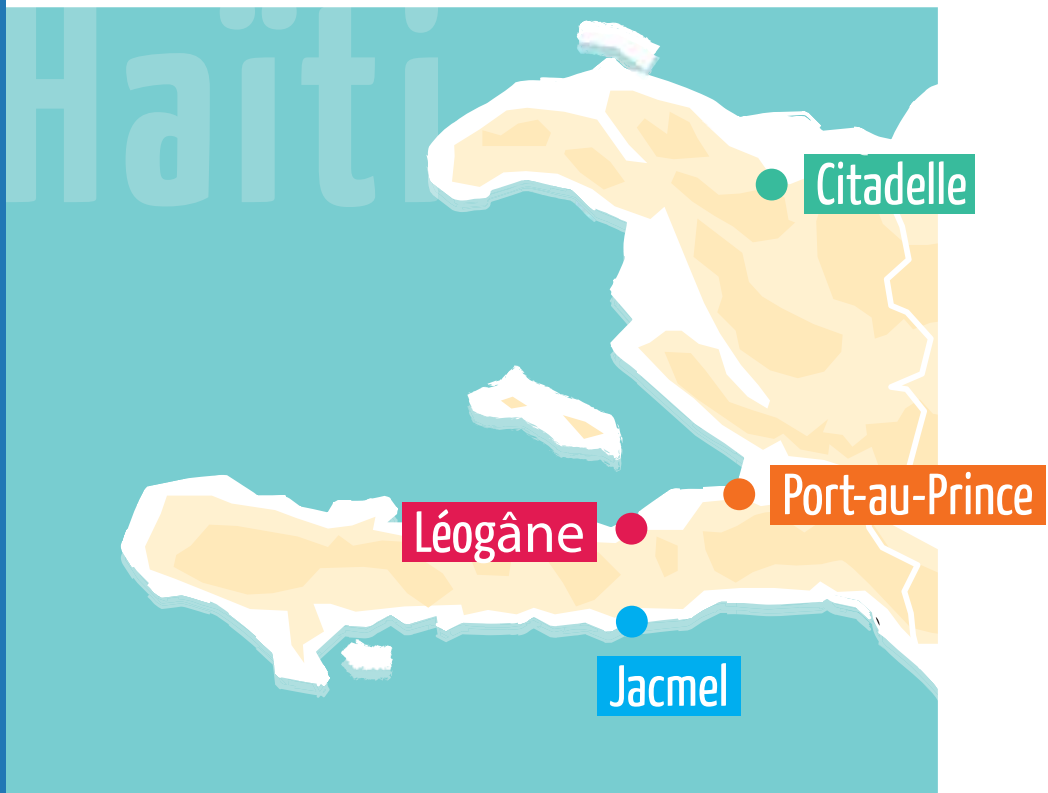
Haut-lieu de production artisanale, les artisans de Jacmel ont été particulièrement affectés lors de la perte de leurs maisons et de leurs ateliers. Ils ont aussi subi d'importantes difficultés financières dues à la perte des stocks préparés pour le Carnaval de 2010. Plus de 200 familles de cette petite ville ont été directement touchées en perdant leur principale source de revenus. L'UNESCO, en coopération avec le Ministère de la culture et de la communication, a créé un atelier communal, et a fourni l'équipement nécessaire et les matières premières afin de permettre aux artisans de redémarrer leurs activités pour le prochain carnaval.

Aussi, et afin d'apporter de la joie, du réconfort et de la « la nourriture pour l'âme » aux populations éprouvées, des représentations de théâtre et des ateliers créatifs pour les enfants ont été mis en place. Des activités culturelles, éducatives et artistiques pour les jeunes ont été organisées à travers le Centre DREAM de Pétionville (danse, lecture, art, musique et expression), qui offre aux jeunes la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences et d'exprimer leur créativité, outils primordiaux pour les aider à imaginer leur avenir.

Au-delà de ces actions d'urgence, l'UNESCO accorde la priorité aux actions structurantes à moyen et long terme afin d'organiser le secteur culturel et de maximiser sa contribution au développement national, conformément aux recommandations adoptées par le CIC et en ligne avec le Plan d'action pour le relèvement et le développement d'Haïti. L'UNESCO poursuit son plaidoyer sur l'intégration de la culture aux stratégies de reconstruction comme source fondamentale de renouveau et de cohésion sociale.

À cette fin, les projets proposés couvrent tous les domaines d'expertise culturelle de l'UNESCO regroupés autour de cinq piliers :





Les projets présentés dans ce document s'inscrivent dans le cadre des recommandations du Comité international de coordination pour la sauvegarde du patrimoine culturel haïtien (CIC) et de ses sous-groupes thématiques, et ont été développés en coordination avec les partenaires nationaux en Haïti. La mise en œuvre des projets sera assurée par l'UNESCO en étroite coopération avec les partenaires nationaux haïtiens. L'UNESCO fera également appel à son réseau de partenaires internationaux pour l'expertise technique. ↻

Renforcement Institutionnel

Le statut central qu'occupe la culture dans le processus de reconstruction a permis de répondre

aux besoins immédiats et urgents du secteur. Aujourd'hui, afin de préparer l'avenir, il est donc fondamental de soutenir l'action du Ministère de la culture et de la communication afin d'en renforcer les capacités institutionnelles et les capacités d'intervention pour faire de la culture la base de la reconstruction durable du pays.



© Mehdi Benchelah / UNESCO

Le secteur culturel est géré par le Ministère de la culture et de la communication et huit organismes autonomes, dont la Bibliothèque nationale, les Archives nationales, le Musée du Panthéon National et l'Institut de sauvegarde du patrimoine national (ISPAN).

Le gouvernement haïtien est Etat-partie à cinq conventions de l'UNESCO dans le domaine de la culture. La Convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel a été ratifiée en 1980. Les quatre autres ont été ratifiées, entre fin 2009 et début 2010. Il s'agit de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005), la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, la Convention de 2001 sur la protection du patrimoine culturel subaquatique, et la Convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriétés illicites des biens culturels.



© Elke Selter / UNESCO

© Nuria Sanz / UNESCO

Les défis actuels Un cadre juridique et une approche stratégique intégrée pour le secteur de la culture sont parmi les besoins urgents. Le développement d'un tel cadre et l'élaboration d'une stratégie nécessiteront la collecte et la consolidation des données de base sur le secteur culturel en Haïti. Ces informations permettront également un suivi des progrès accomplis sur la reconstruction du secteur. Tenant compte d'une vision globale du secteur et de ses besoins, ainsi que des liens avec d'autres secteurs, un cadre stratégique intégré devrait aboutir à l'élaboration et au développement de législations et de politiques sectorielles spécifiques.

- Dans le cadre d'une politique culturelle globale, la législation actuelle devrait être révisée afin de s'adapter aux exigences actuelles. Depuis la ratification de quatre des conventions culturelles de l'UNESCO, le gouvernement haïtien n'a pas eu à ce jour la possibilité de mettre en œuvre ces conventions. Aussi, un certain nombre de lois adoptées depuis plusieurs années, ne correspondent plus toujours aux besoins actuels, comme la loi concernant le patrimoine bâti qui date des années 1940, ne permettent pas aux institutions concernées de protéger efficacement le patrimoine vernaculaire et urbain.
- Afin de répondre à ces exigences, il est primordial de soutenir l'action du Ministère de la culture et de la communication qui passera par l'adoption d'un cadre législatif et réglementaire afin d'en renforcer les capacités institutionnelles ainsi que les capacités d'intervention des différents acteurs du secteur culturel.

- Le secteur privé joue un rôle important dans le domaine de la culture en Haïti. Il est nécessaire de renforcer les capacités des acteurs non étatiques à tous les niveaux, capacités humaines et politiques, afin d'assurer une plus grande coordination.
- En parallèle, des politiques intersectorielles devraient être favorisées pour créer des synergies autour de la culture dans les différents ministères. Preuve en est aujourd'hui de la situation du secteur de l'artisanat qui est sous la tutelle du Ministère des affaires sociales mais dont les liens avec la culture, le tourisme et le commerce sont indéniables. À travers différents programmes de développement des capacités, la coopération intersectorielle pourrait être encouragée et intensifiée, notamment entre le tourisme, l'éducation, la planification et les travaux publics, les affaires sociales et le commerce.

PROJETS PROPOSÉS

PROJET 1

Vers une révision du cadre des politiques culturelles en Haïti

PROJET 2

Renforcement des capacités institutionnelles

PROJET 3

Révision des politiques du patrimoine bâti

PROJET 4

Elaboration d'un plan national pour le secteur des musées

Projet 1

Vers une révision du cadre des politiques culturelles en Haïti



© Nuria Sanz / UNESCO

Préparer un cadre pour la politique culturelle globale, couvrant tous les domaines du secteur culturel et qui prend en compte l'implication d'un large éventail d'intervenants (universitaires, professionnels, artistes, designers, étudiants, etc.).

Le manque d'information et de politiques claires pour le secteur de la culture en Haïti ont été parmi les principales contraintes pour une réponse immédiate après le tremblement de terre de Janvier 2010, bien qu'elles soient la base substantielle d'une reconstruction durable et pour la préparation aux risques. Par conséquent, une assistance technique sera fournie au gouvernement haïtien et aux institutions pour la compilation des données existantes et pour la collecte d'informations supplémentaires sur le secteur.

Sur la base de ces informations et des politiques existantes, une assistance sera fournie pour l'élaboration d'un cadre de politique culturelle intégrée pour Haïti. A la lumière du nouvel agenda pour le développement des politiques culturelles et pour la compréhension mutuelle (UNESCO 2010), ce cadre révisé s'appuiera sur une double approche consistant, d'une part, au développement du secteur culturel lui-même, y compris la satisfaction des besoins en matière de législation, la formation en administration culturelle, en médiation et gestion des ressources culturelles et, d'autre part, assurer à la culture la place qui lui revient dans toutes les politiques de développement. Tenant compte de la nécessité d'une plus grande intersectorialité et de la liaison du secteur de la culture à d'autres aspects essentiels du développement, ce projet permettra également de renforcer les liens et la coopération entre le Ministère de la Culture et d'autres organismes gouvernementaux pertinents.



© Elke Selter / UNESCO

Durée
18 mois

Budget
Assistance technique
et processus de consultation
USD 500,000

Collecte des données:
USD 400,000

Formations et développement
des capacités: **USD 450,000**

Budget total
USD 1,350,000

ACTIVITÉS

- ⑨ Assistance technique pour la préparation d'un cadre intégré de politique culturelle.
- ⑨ Compilation de toutes les données nécessaires sur les politiques culturelles actuelles en Haïti et les normes internationales et collecte de données-clés sur le secteur de

la culture afin de permettre la formulation d'une politique basée sur des faits. Une base de données des principaux acteurs culturels Haïtiens sera également mise en place durant cette phase.

- ⑨ Consultations et débats avec un large éventail de parties prenantes dans le secteur de la culture.

- ⑨ Consultations et coordination avec d'autres organismes gouvernementaux pertinents.

- ⑨ Formation des acteurs en Haïti, parmi lesquels les autorités nationales, les agences onusiennes et les ONG, afin de mieux intégrer leurs activités en tenant compte de la diversité culturelle et le dialogue.

Projet 2

Renforcement des capacités institutionnelles



© Fernando Brugman / UNESCO

Renforcer les capacités institutionnelles pour la mise en œuvre des conventions internationales ratifiées par Haïti dans le domaine de la culture, en particulier, la Convention de 1972 sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et la Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Un certain nombre d'organismes autonomes auprès du Ministère de la culture et de la communication ont été identifiés, afin d'assurer la mise en œuvre des conventions internationales dans le domaine de la culture. La Convention de 1972, la Convention de 2003 et la Convention de 2005 sont parmi les principaux outils internationaux de protection du patrimoine et nécessitent d'importantes capacités supplémentaires au niveau national afin d'assurer leur pleine mise en œuvre. En outre, la Convention de 2003, ratifiée à la fin 2009, suivie par la Convention de 2005 au début de 2010, ont laissé peu de temps à l'État-partie pour mettre en place les mécanismes de gestion nécessaires.

Il est donc proposé d'assister le Ministère de la culture et de la communication et les organismes autonomes concernés (ISPAN, Bureau d'ethnologie) dans la mise en place d'une structure de gestion pour la mise en œuvre de ces conventions, et de renforcer les capacités pour entreprendre ces nouvelles fonctions, en améliorant donc la coordination des activités de sauvegarde dans tout le pays.

Alors que le rôle de l'ISPAN est bien établi dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial, il est prévu un renforcement des capacités qui mettra l'accent sur la sauvegarde et la gestion du Parc national historique - Citadelle, Sans Souci, Ramiers, site du Patrimoine mondial.

La mise en œuvre des Conventions de 2003 et 2005 a été jusqu'à présent du ressort du Bureau d'ethnologie. Cependant, des conditions importantes liées à la ratification des Conventions ont conduit à la demande de création d'un département spécifique au sein du Ministère de la culture et de la communication pour faire face aux questions liées au patrimoine culturel immatériel. Dans le même temps, le Bureau d'ethnologie doit être pourvu de l'assistance technique nécessaire pour réorienter sa fonction en ce qui concerne la mise en œuvre de la Convention de 2005.

ACTIVITÉS

- ⑨ Fournir l'assistance technique (experts) au Ministère de la culture et de la communication pour la création d'une structure de gestion chargée de la mise en œuvre des Conventions de 1972, 2003 et 2005.
- ⑨ Organisation d'ateliers de formation visant à renforcer les capacités des techniciens nationaux.
- ⑨ Mise à disposition d'experts nationaux et internationaux visant à renforcer le fonctionnement des nouvelles structures de gestion.
- ⑨ Assistance technique pour l'identification et la préparation des documents de projets et programmes
- ⑨ Formations sur le suivi de la mise en œuvre des conventions internationales dans le domaine de la culture.

Durée

2 ans

Budget

Renforcer des capacités institutionnelles pour les Conventions 2003 et 2005 : **USD 400,000**

Renforcer les capacités institutionnelles pour la Convention 1972 : **USD 300,000**

Formation et renforcement des capacités : **USD 300,000**

Budget total

USD 1,000,000

Projet 3

Révision des politiques du patrimoine culturel bâti



Procurer à Haïti un cadre juridique et des textes législatifs modernes pour la protection et le développement du patrimoine culturel bâti, conformément aux conventions de l'UNESCO dans le domaine de la culture.

Durée
15 mois

Budget total
USD 500,000

La législation actuelle sur le patrimoine bâti n'a pas été révisée depuis les années 1940, tandis que des nouvelles approches dans ce domaine exigent une révision des politiques existantes. Pour aider le Ministère de la culture et de la communication et l'ISPAN, ainsi que les autres autorités compétentes à relever ce défi, un expert international fournira une assistance technique pour l'élaboration d'une législation révisée pour la protection et la valorisation du patrimoine culturel immobilier.



ACTIVITÉS

- ⑨ Compilation et analyse des textes législatifs appropriés pour Haïti.
- ⑨ Consultation avec des spécialistes nationaux et internationaux.
- ⑨ Discussions techniques avec les acteurs nationaux.
- ⑨ Rédaction et publication de la stratégie législative pour la protection et la valorisation des biens culturels en Haïti.

Projet 4

Élaboration d'un plan national pour le secteur des musées



© Elke Selter / UNESCO

Appuyer le Ministère de la culture et de la communication d'Haïti dans ses efforts pour protéger, conserver et documenter ses biens culturels mobiliers et lutter contre le trafic illicite à travers le développement d'un plan national pour les musées et par la mise en place de mesures juridiques de protection pour le secteur.

Ce projet élaborera un plan national pour les musées, incluant la définition des mesures juridiques et de protection. Le plan d'action consolidé pour ce secteur cherchera également à établir de meilleurs liens entre le secteur public et les nombreuses collections privées en Haïti. Une politique de formation des ressources humaines sera aussi proposée aux musées et aux institutions culturelles.

Durée
2 ans

Budget
Élaboration de la politique nationale : **USD 200,000**

Développement d'une politique des ressources humaines : **USD 300,000**

Renforcement de la coopération entre collections privées et publiques : **USD 200,000**

Budget total
USD 700,000



© Mehdi Benchehah / UNESCO



© Elke Selter / UNESCO

ACTIVITÉS

- Étude des plans nationaux de conservation pour les musées dans la région, y compris des dispositions juridiques, et promotion de l'application des normes internationalement reconnues pour l'inventaire, tels que « Object ID », format utilisé par INTERPOL dans la lutte contre le trafic illicite des objets culturels.
- Organisation de réunions regroupant les autorités nationales et les spécialistes des musées (autorités nationales des musées, l'ICOM, etc.) et des experts juridiques, présentant des plans-modèles adaptés au contexte national et aux conditions post-séisme dans le but de présenter ce plan national pour approbation par le Parlement.
- Rédaction d'une proposition de révision de la législation nationale basée sur les recommandations et les résultats des études et des consultations.
- Analyse de la situation des collections privées en Haïti, des exigences et du potentiel de l'inclusion du secteur privé dans un cadre politique élargi et organisation de réunions avec les acteurs du secteur privé. Développement d'un code de déontologie, en faveur duquel collectionneurs privés et institutions publiques peuvent adhérer pour des actions de coopération et d'interaction.
- Préparation d'un plan de conservation pour le secteur des musées en Haïti.
- Mise en place d'une politique de formation des ressources humaines.
- Formation des conservateurs et des restaurateurs locaux pour la conservation à long terme du patrimoine mobilier et organisation de « chantiers-écoles » (formations pratiques d'apprentissage in situ, animées par des experts du domaine, locaux et internationaux).
- Organisation d'ateliers de formation sur les normes internationales en vigueur, en collaboration avec l'ICOM et l'ICCROM.

Port-au-Prince

Vers une approche intégrée de la culture

Port-au-Prince, capitale d'Haïti, a été l'une des villes les plus touchées par le séisme 2010.

La ville de Port-au-Prince abritait les principales institutions culturelles, et un grand nombre de bâtiments

d'intérêt patrimonial. Des instituts, tels que le Musée national, les Archives nationales et la Bibliothèque nationale sont également situés dans la capitale.

À ces institutions publiques, il faut ajouter un certain nombre d'institutions privées, comme les galeries, les musées, ou certains hôtels connus pour leurs collections.

Port-au-Prince et l'aire de la Croix-des-Bouquets qui abritent aussi une grande communauté d'artistes et d'artisans, avec d'importants ateliers, galeries, mais aussi des marchés de rue. D'autres branches du secteur des industries culturelles ont également le centre de leur activité basée dans la capitale, en particulier la musique, la danse et l'imprimerie locale.



© Elke Selter / UNESCO

Impact du Séisme

Une analyse post-séisme menée par le Ministère de la culture et de la communication avec l'assistance de l'UNESCO a révélé les points suivants :

- Les bâtiments publics ont subi des dommages plus ou moins graves comme le Palais national (palais présidentiel), le Palais de Justice, la Cathédrale de Port-au-Prince, les Baraques Dessalines, le Palais des Ministères, la Banque de la République d'Haïti, l'église Sainte Trinité avec ses peintures murales, et l'église du Sacré-Coeur.
- Les locaux du Ministère de la culture et de la communication se sont effondrés, tout comme ceux de certains instituts autonomes comme l'Institut pour la Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN), la Direction nationale du livre et le Bureau national d'ethnologie. D'autres, comme la Bibliothèque nationale et les Archives nationales ont également été endommagés.
- Autour de la capitale, 47 centres culturels privés dont 8 ateliers d'artistes, 6 galeries, 4 centres de promotion de l'artisanat et 2 musées se sont effondrés.
- Le déplacement des populations a également eu une incidence sur le fonctionnement des associations culturelles locales. 3 péristyles liés à la culture vaudou et 2 associations liées à la tradition musicale du Rara ont particulièrement souffert.
- Dans les environs de Tabarre, Croix-des-Bouquets et Cabaret, 6 ateliers et centres de distributions de produits artisanaux et un péristyle vaudou ont été endommagés. Aussi, le seul centre culturel public et la bibliothèque (le CLAC) à Cabaret s'est complètement effondré.



© Nuria Sanz / UNESCO



© Elke Selter / UNESCO

Les actions d'urgence entreprises avec l'appui de l'UNESCO :

- ⑨ Gardiennage des sites du patrimoine endommagés et provision de clôtures.
- ⑨ Sauvetage d'objets des musées, bibliothèques et archives et mesures prises pour leur stockage temporaire.
- ⑨ Enlèvement de gravats et récupération d'objets du Centre d'Art en coopération avec le bataillon japonais de la MINUSTAH.
- ⑨ Coopération avec le programme de l'Institut Smithsonian pour la création d'un centre pour la restauration d'objets d'art.
- ⑨ Coopération avec l'ICCROM pour la formation du personnel de 14 collections publiques et privées en restauration d'objets et en amélioration des conditions de stockage.
- ⑨ Création de bibliothèques mobiles dans les camps et soutien aux bibliothèques locales et scolaires touchés par le séisme.
- ⑨ Représentations théâtrales pour les populations déplacées apportant un soutien psychologique pour les aider à participer à la vie culturelle.
- ⑨ Activités culturelles et artistiques en faveur des enfants dans les camps et à travers le DREAM Center à Pétionville.

Les défis actuels Les actions proposées par l'UNESCO s'inscrivent dans la perspective de « Retour aux Quartiers », où des acteurs nationaux et internationaux sont déjà fortement impliqués. En effet, ce programme permettrait aux populations de se réapproprier leur lieu de vie en incluant la culture comme lien social indissociable. La culture, ciment de la mémoire collective, offrira aux populations à la fois une meilleure intégration des symboles du patrimoine et des lieux de culte, et une plus grande implication dans les manifestations culturelles comme les festivals et carnivals, en associant bibliothèques et associations locales, pour offrir des moyens de subsistance aux artistes.

Une priorité sera également accordée à la reconstruction des institutions culturelles de Port-au-Prince en concentrant les efforts sur une meilleure prévention des risques.

MODULE 2

PROJETS PROPOSÉS

PROJET 1

Retour aux Quartiers

PROJET 2

Conservar la mémoire d'Haïti à travers les archives

PROJET 3

Reconstruire le secteur des bibliothèques

PROJET 4

Sauvetage des collections

PROJET 5

Plans de réhabilitation pour les musées et les institutions culturelles

Projet 1

Retour aux Quartiers



© Elke Selter / UNESCO

- Fournir à l'ISPAN les outils nécessaires pour assurer la sauvegarde et la reconstruction à long terme du patrimoine de Port-au-Prince, et renforcer sa capacité pour assurer une coordination des efforts de réhabilitation.
- Encourager un discours international sur la reconstruction de la capitale, à travers la culture et les traditions, par rapport à l'ampleur de la destruction.
- Développer un projet pilote pour une approche intégrée à la culture à la réhabilitation des quartiers dans le centre de Port-au-Prince, permettant un retour des populations déplacées.

Ce projet comprendra 4 composantes, qui visent à l'élaboration d'un projet pilote intégré pour la réhabilitation des quartiers et du patrimoine de Port-au-Prince. La reconstruction d'une ville n'est pas seulement la reconstruction des bâtiments. Il s'agit aussi de reconstituer la vie de ses habitants. Artistes, musiciens et designers ont compris le pouvoir « guérisseur de la culture » pour apporter de la vie à la ville et renforcer ainsi le tissu social de la communauté.

- Une charte sera élaborée par l'ISPAN, qui présente l'approche privilégiée pour la reconstruction du patrimoine bâti de Port-au-Prince.
- Une assistance sera fournie pour stopper les pillages et arrêter les démolitions des sites du patrimoine, qui ont été endommagés par le séisme.
- Une assistance technique sera fournie pour élaborer un code de construction suivie d'une politique du logement basée sur l'architecture vernaculaire et les savoir-faire locaux.
- Une approche communautaire sera poursuivie pour la conception des espaces privés/publics dans les quartiers de Port-au-Prince.
- Un projet de reconstruction pilote sera élaboré comprenant une approche intégrée – culture et éducation professionnelle – pour la reconstruction durable des quartiers.

ACTIVITÉS

- ⑨ Une expertise technique internationale sera fournie et des réunions de coordination auront lieu pour assister l'ISPAN dans l'élaboration d'une charte, qui prévoit l'approche privilégiée pour la reconstruction du patrimoine bâti de Port-au-Prince. Cet outil permettra l'ISPAN de déterminer les orientations pour la réhabilitation du patrimoine monumental en lui accordant un rôle de coordination.
- ⑨ Une assistance sera fournie, pour arrêter le pillage des sites du patrimoine endommagés et les démolitions du patrimoine bâti.
- ⑨ Identification de l'architecture vernaculaire et des savoir-faire pour mettre en place un code de la construction. Une politique du logement sera développée sur la base des savoirs traditionnels et des nécessités contemporaines au regard des matériaux, des structures et des fonctions.
- ⑨ Un processus participatif avec les communautés et les autorités permettra aux habitants d'imaginer leur quartier, les espaces publics et privés, notamment en collaboration avec des artistes et artisans locaux.
- ⑨ Sur la base des informations recueillies, un projet pilote de reconstruction sera élaboré prévoyant une approche intégrée pour la reconstruction durable des quartiers, en

s'appuyant sur la culture et l'éducation professionnelle. Ce projet comprendra une forte composante d'architecture vernaculaire et des techniques de construction traditionnelles. Ce projet invitera des artistes et artisans à concevoir des espaces publics, ce qui leur permettra de redémarrer leurs activités. Enfin ce projet permettra aux centres culturels et religieux d'œuvrer pour une reconstruction en harmonie avec les techniques locales de reconstruction et favorisera la participation d'un ensemble d'acteurs basés sur les valeurs du patrimoine et le respect des traditions locales.

Durée
2 ans

Budget
Protection des sites
du patrimoine : **USD 750,000**

Développement de la politique
du logement : **USD 450,000**

Conception de l'espace public :
USD 1,300,000

Projet pilote pour *Retour aux
Quartiers* : **USD 1,500,000**

Budget total
USD 4,000,000

Projet 2

Conserver la mémoire d'Haïti à travers les archives



© Fernando Brugman / UNESCO

Assurer la conservation et la sauvegarde à long terme des archives et du patrimoine documentaire d'Haïti et améliorer l'accès à la mémoire du pays.

Suite aux actions d'urgence de récupération des archives et de la formation dispensée par l'ICCROM pour les gestionnaires de collections, ce projet vise à fournir un appui technique pour la préparation des plans d'urgence et la mise en œuvre des principales mesures de prévention, de façon à ce que les archives d'importance nationale puissent être protégées. Aussi, les partenaires nationaux seront assistés pour l'adoption d'une approche commune dans la gestion et la numérisation des documents.

Ce projet mettra l'accent sur les Archives nationales qui serviront comme modèle, la coopération et la coordination avec d'autres archives seront encouragées. En effet, ceci d'autant qu'il existe une longue tradition de conservation des archives aussi bien dans les ministères et les institutions publiques, que les archives privées.

Durée
3 ans

Budget
Développement d'une politique de gestion des documents, des plans de réduction des risques et initiation du processus de numérisation: **USD 500,000**

Interventions sur l'infrastructure aux Archives nationales : **USD 500,000**

Formation et développement des capacités : **USD 350,000**

Coopération internationale : **USD 150,000**

Budget total
USD 1,500,000



© Fondscinographique / UNESCO

ACTIVITÉS

- 🕒 Élaboration de plans de réduction des risques pour les Archives nationales et d'autres archives importantes.
- 🕒 Amélioration de l'infrastructure des Archives nationales et installation de mesures de prévention (alarmes d'incendie, extincteurs, étagères adéquates, etc.).
- 🕒 Développement d'une politique de gestion des documents, y compris pour la numérisation.
- 🕒 Formation du personnel pour la classification, l'organisation, le classement et la tenue des registres.
- 🕒 Initier la numérisation de documents d'archives.
- 🕒 Projet pilote pour la collecte et le stockage des archives audiovisuelles.
- 🕒 Établir des accords de jumelage avec d'autres archives nationales afin d'échanger des copies de documents historiques sur Haïti, par exemple avec les Invalides et Vincennes (France), et le « British Archives ».

Projet 3

Reconstruire le secteur des bibliothèques



© Mehdi Benchelah / UNESCO

Renforcer le secteur des bibliothèques en Haïti, en fournissant un appui technique pour la création et le rétablissement de bibliothèques et centres de lecture, et en assurant une meilleure protection contre les catastrophes.

Suite aux mesures d'urgence et à la formation dispensée, et en ligne avec les efforts de retour des familles déplacées, le projet vise à poursuivre le soutien au secteur des bibliothèques en Haïti en raison du rôle qu'elles peuvent jouer dans les communautés. Ce projet fournira un appui matériel et technique aux bibliothèques publiques et scolaires, pour contribuer au retour des communautés déplacées et de servir également d'espaces culturels.

Planifier la création d'une bibliothèque municipale à Port-au-Prince, complémentaire à la Bibliothèque nationale, et création d'un réseau de centres et bibliothèques dans le pays afin de répondre aux besoins de la population.

La perte de nombreuses bibliothèques scolaires et universitaires ainsi que la destruction de la bibliothèque Saint-Martial (qui comprenait de précieux manuscrits et ouvrages historiques) ont mis en lumière l'urgence de prévoir un plan de gestion des catastrophes et des principaux documents numérisés.

Durée
3 ans

Budget
Équipement et interventions :
USD 250,000

Réseau de centres d'information du public et des bibliothèques mobiles : **USD 400,000**

Formation et développement des capacités : **USD 200,000**

Lancement de processus de numérisation : **USD 150,000**

Budget total
USD 1,000,000



© Fernando Brugman / UNESCO

ACTIVITÉS

- 🕒 Acquisition d'équipement, d'étagères et de meubles, y compris la souscription à des documents électroniques pour les bibliothèques concernées.
- 🕒 Création d'un réseau de centres d'information public, soit dans les bibliothèques ou dans les centres communautaires afin d'offrir des activités récréatives et de campagnes d'alphabétisation.
- 🕒 Poursuite du réseau des bibliothèques mobiles pour promouvoir la lecture et l'accès à l'information.
- 🕒 Formation du personnel des bibliothèques dans la prévention des catastrophes.
- 🕒 Lancement de la numérisation des catalogues et manuels et établissement d'un catalogue collectif. Soutien technique et matériel (livres, ordinateurs, etc.) apporté aux bibliothèques et aux centres de lecture dans le pays.

Projet 4

Sauvetage des collections



© Elke Selter / UNESCO

Protéger, conserver et documenter les biens culturels mobiliers d'Haïti et lutter contre le trafic illicite des collections.

Suite au sauvetage des objets endommagés par le séisme et au stockage temporaire des objets récupérés, un centre de récupération local a été créé qui assure la restauration et la conservation des objets endommagés. Dans ce projet, le centre de récupération sera renforcé afin de devenir pleinement opérationnel et d'effectuer des traitements de conservation ou des interventions de restauration, par le personnel haïtien avec l'assistance d'experts régionaux et internationaux.

Durée
2 ans

Budget
Installations de laboratoires de conservation : **USD 750,000**

Unités mobiles de traitement : **USD 250,000**

Amélioration de stockage provisoire : **USD 500,000**

Programme de recherche et de formation en conservation : **USD 250,000**

Réseau des professionnels de la conservation : **USD 250,000**

Budget total
USD 2,000,000



© Fondsiconographique / UNESCO

ACTIVITÉS

- 🕒 Continuer le développement des installations de laboratoire de restauration et accueillir du personnel supplémentaire et des étudiants.
- 🕒 Organisation d'unités mobiles de traitement pour la sauvegarde des objets qui ne peuvent être installés dans des lieux de stockage temporaires.
- 🕒 Évaluer et améliorer les conditions de stockage provisoire de sauvetage, organiser la collecte et la mise à l'abri, y compris dans des lieux de stockage temporaire lorsque cela est nécessaire, des objets culturels, archives, livres, etc. qui sont menacés de dégradation.
- 🕒 Mise en place d'un programme de recherche en formation et conservation pour 100 étudiants et professionnels.
- 🕒 Développement d'un réseau de professionnels haïtiens formés pour agir en cas d'urgence.

Projet 5

Plans de réhabilitation pour les musées et les institutions culturelles

Mettre en place une stratégie pour la réhabilitation des principales institutions culturelles à Port-au-Prince en tant que symboles de la reconstruction d'Haïti, avec un accent sur la poursuite du développement du Musée du Panthéon National Haïtien (MUPANAH).

Afin de permettre la renaissance des institutions culturelles et d'assurer une meilleure préparation à la prévention des catastrophes, ce projet vise à établir un plan de réhabilitation des institutions culturelles, en particulier pour le Musée national.

Des plans de réhabilitation seront développés pour les principales institutions culturelles touchées par le séisme et, dans la mesure du possible, les travaux de base seront réalisés pour permettre aux institutions de fonctionner. Un accent particulier portera sur les collections du Musée national, MUPANAH. Tenant compte des travaux visant la réhabilitation complète et à long terme accompagné d'un plan d'opérations, le musée sera assisté par la mise œuvre de mesures clés pour la réduction des risques. De cette façon, le Musée national pourra mieux préserver ses collections, et les présenter au public.

Durée
2 ans

Budget
Plans de réhabilitation :
USD 400,000

Interventions au MUPANAH :
USD 500,000

Formation de guides :
USD 100,000

Budget total
USD 1,000,000



© Aparna Tandon / ICCROM

ACTIVITÉS

- 🕒 Préparer les plans de réhabilitation pour les bâtiments des musées et autres institutions culturelles.
- 🕒 Interventions au Musée national (MUPANAH), installation de l'exposition permanente et développement de matériel éducatif et de communication.
- 🕒 Formation de guides de musée.
- 🕒 Création et organisation des zones de stockage conformes aux normes scientifiques internationales.
- 🕒 Rénovation d'un laboratoire de conservation.

Jacmel

Restaurer la mémoire, encourager la créativité

En 2004, le centre historique de la ville de Jacmel a été inscrit sur la Liste Indicative pour le patrimoine mondial, précisant que le gouvernement reconnaît les valeurs de son patrimoine et son intérêt de

proposer ce bien pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

L'ancien port de café situé sur la côte sud d'Haïti possède de nombreux biens culturels, qui vont bien au-delà des valeurs du patrimoine bâti. Jacmel est le lieu de l'un des principaux festivals du pays, le Carnaval. Chaque année, il attire des milliers de spectateurs nationaux et internationaux. La célébration de cet événement annuel est liée à un artisanat dynamique et à une communauté d'artistes, spécialisés principalement dans les produits en papier mâché.

De nombreux artisans travaillent à la préparation des masques et des costumes pour le festival, et la plupart ont également développé des entreprises d'artisanat pour les marchés nationaux et internationaux.

© Anna Giolitto

Impact du séisme

Selon les données recueillies sur le site après le séisme, le secteur culturel de Jacmel a subi des dégâts considérables, en particulier les secteurs de l'artisanat et du patrimoine.

- Une enquête réalisée par l'ISPAN a indiqué que 103 bâtiments de valeur patrimoniale ont été gravement endommagés. Ces bâtiments étaient situés le long de la rue centrale du vieux port, et sont parmi les principaux vestiges des maisons historiques privées. À la suite de cette enquête, l'ISPAN a travaillé sur la prévention de la démolition de bâtiments à valeur patrimoniale.
- Le secteur de l'artisanat à Jacmel, qui est étroitement liée à son célèbre carnaval, a également subi des dommages importants. Parmi les 400 artisans qui travaillent pour le carnaval, près de la moitié a perdu leurs moyens de subsistance, leurs ateliers, les stocks et leurs maisons. Le séisme survenu peu avant le carnaval a également entraîné une perte de la production principale. Sur un échantillon de 72 enquêtes dans les ateliers, la perte financière des objets en papier mâché et en bois s'élevait à environ 1000 dollars US par atelier et quatre ateliers ont perdu près de 7 000 dollars US en équipement et outillage.
- L'édition 2010 du Carnaval n'a pu être organisée entièrement ; bien que de nombreux habitants soient allés dans les rues pour fêter l'événement, la plupart des masques et des costumes, qui rendent ce carnaval aussi magique et coloré étaient perdus.
- 17 péristyles vaudou ont été touchés, dont 3 complètement détruits et 10 gravement endommagés.



© Eike Selter / UNESCO



© Anna Giolitto

Les défis actuels Jacmel est l'un des principaux centres culturels en Haïti, combinant le patrimoine du centre historique avec son célèbre carnaval, les arts vivants et l'artisanat. La ville dispose d'un fort potentiel pour démontrer comment la culture contribue au développement social et économique du pays. Une grande partie de la population bénéficie de revenus provenant de l'artisanat, des arts ou du tourisme culturel et la période du carnaval constitue le moment clé pour l'économie de la ville.

Redynamiser le centre historique est essentiel à l'attrait et à l'esprit de la ville. Il permettra le développement d'un tourisme concerté qui passe par une amélioration des infrastructures et une plus grande implication des acteurs culturels.

Les artisans et les artistes jouent un rôle tout aussi important dans l'offre de produits de qualité en réponse à la demande du marché, ainsi que dans la transmission des traditions du patrimoine matériel et immatériel. L'artisanat contemporain, inspiré de la tradition, représente une expression culturelle de grande valeur et un « capital de confiance en soi ». Les artisans ne se contentent pas de conserver le patrimoine culturel ; ils enrichissent et adaptent également cet héritage aux besoins de la société contemporaine. Au-delà de ses dimensions esthétiques et culturelles, l'artisanat présente plusieurs caractéristiques socio-économiques intéressantes :

- Ce secteur est traditionnellement axé sur le foyer familial et constitue donc une activité dont la création nécessite des dépenses d'infrastructures minimales. Il crée donc des emplois à « moindre frais ».
- En général, ce secteur utilise les compétences existantes et des matières premières disponibles localement.
- Les intrants requis peuvent facilement être fournis et l'adaptation des produits comporte un coût réduit par rapport aux investissements dans les secteurs de l'énergie ou de la technologie.
- La génération de revenus grâce à l'artisanat de production ne perturbe pas l'équilibre culturel et social.
- De nombreuses communautés agricoles et pastorales dépendent de leurs aptitudes dans l'artisanat traditionnel, en tant que source essentielle de revenus en période de sécheresse, de récoltes maigres et d'inondations. Leur savoir-faire est à la base de revenus supplémentaires, moyen naturel vers l'autonomie sociale et financière.

- Deux groupes de musiciens locaux ont perdu une partie de leur groupe et tous leurs instruments.
- Le principal complexe culturel de la ville ainsi qu'un certain nombre de petits centres culturels ont été touchés et fermés, à l'exception de la bibliothèque. Un nombre d'institutions culturelles et d'espaces publics qui n'ont pas été endommagées, ont été utilisés à des fins humanitaires.

Les actions d'urgence entreprises avec l'appui de l'UNESCO :

- Création d'un atelier temporaire pour 200 artisans qui ont perdu leurs moyens de subsistance.
- Relance de la capacité de production et identification des circuits de distribution
- Fourniture de matières premières aux artisans afin de permettre la préparation pour le carnaval 2011.
- Évaluation technique du patrimoine du centre historique.

PROJETS PROPOSÉS

PROJET 1

Revitaliser le centre historique de Jacmel

PROJET 2

Rétablir la confiance: l'artisanat pour le développement

PROJET 3

Encourager la créativité à travers les arts

Projet 1

Revitaliser le centre historique de Jacmel



Valoriser et sauvegarder le patrimoine du centre historique de la ville de Jacmel, à travers la stabilisation des structures les plus endommagées du patrimoine, des interventions d'urgence et le renforcement des capacités des techniciens locaux et nationaux.

Durée
2 ans

Budget total
USD 450,000

Compte tenu de son importance culturelle, les dommages majeurs portés au patrimoine bâti de Jacmel ont non seulement eu des conséquences sur la préservation du centre historique, mais ont également touché l'économie culturelle et touristique. L'ISPAN a identifié toutes les structures patrimoniales endommagées et a empêché leur démolition. Grâce à cette action, ce projet portera sur la conservation du centre historique de Jacmel en mettant en œuvre des interventions, en fournissant un appui technique et en renforçant des capacités locales. De cette façon, le projet vise non seulement à préserver le patrimoine de Jacmel, mais aussi à établir un projet pilote dans lequel une approche nationale pour la conservation des villes du patrimoine pourra être développée.

Un des principaux objectifs sera de promouvoir une approche participative et à renforcer les communautés locales. Cet objectif sera atteint grâce à la coordination des ressources locales, nationales et régionales, avec un accent particulier sur les ateliers participatifs dans les quartiers.

La création et la finalisation de l'inventaire du patrimoine bâti sont au cœur de ce projet en prévoyant des recommandations qui peuvent servir à établir une stratégie à moyen terme pour la définition d'une politique du logement, et de créer une liste de mesures d'entretien en accord avec les propriétaires. À partir de cet inventaire, un plan directeur pour le centre historique peut être développé, qui prend en compte l'élaboration d'un plan de conservation et de préparation aux risques. En outre, des mesures réglementaires seront proposées aux autorités nationales afin de mettre à jour le cadre normatif de la ville en termes de protection du patrimoine et de soutien apporté au renforcement de la législation relative à la protection du patrimoine culturel en Haïti.

ACTIVITÉS

- 9 Formulation d'une évaluation globale des conditions de la structure des logements, basée sur le premier classement des dommages gérés par le département des inspecteurs municipaux de Jacmel, principalement axée sur le quartier du port.
- 9 Identification des priorités d'intervention, exécution de ces interventions d'urgence et stabilisation des structures les plus endommagées.
- 9 Organisation d'ateliers de formation visant à renforcer les capacités des techniciens locaux avec un accent spécifique sur un inventaire du patrimoine bâti de l'architecture traditionnelle et des techniques d'inventaire.
- 9 Enregistrement du patrimoine bâti.
- 9 Mise à disposition de deux experts pour former des techniciens nationaux et coordination de la finalisation de l'inventaire et des actions juridiques.
- 9 Évaluation de l'état de conservation des infrastructures industrielles, ainsi que de la qualité des structures d'habitation et identification des pathologies du patrimoine bâti.
- 9 Processus participatif pour identifier le niveau correct de protection pour le patrimoine urbain, y compris des ateliers, des formations et des réunions publiques.
- 9 Enquête sur les effets des perturbations, qui, depuis plus d'un siècle ont eu des incidences sur la conception.
- 9 Création d'une base de connaissances des techniques de construction, destinée à fournir aux propriétaires une précision technique pour les actions d'entretien futurs.

Projet 2

Rétablir la confiance: l'artisanat pour le développement



© Anna Giolitto

Contribuer à la réduction de la pauvreté et promouvoir la génération de revenus et la création d'emplois en développant des entreprises artisanales en faveur des groupes sociaux défavorisés.

Haiti est connu pour ses produits d'artisanat attrayants depuis plusieurs décennies et Jacmel est l'un des principaux centres de production artisanal dans le pays. Les données indiquent qu'un Haïtien sur dix tire ses revenus de l'artisanat, ce secteur ne reflète pas seulement une partie importante du patrimoine culturel, il constitue également un secteur clé de l'économie d'Haiti. Cette économie doit être reconstruite, et il y a toujours un marché pour les produits artisanaux bien conçus, bien faits, et à prix intéressant. Ce projet présente une opportunité pour les producteurs au sein du marché.

L'exportation, les ventes destinées aux touristes représentent une formidable opportunité et il est nécessaire de réinvestir et reconstruire le secteur. L'investissement relativement faible, requis pour redynamiser les entreprises artisanales est un avantage non négligeable. Ce projet permettra de travailler avec les artisans, ainsi que d'autres secteurs concernés et contribuera à l'amélioration de la production, de la conception, du design et de la commercialisation afin d'assurer un meilleur accès aux marchés pour les produits de l'artisanat.

Afin de promouvoir la création d'un environnement favorable pour les femmes et les jeunes entrepreneurs, les partenariats public-privé seront encouragés, ainsi que les mécanismes favorisant des synergies entre les différents ministères (culture, affaires sociales, le commerce, etc.). Il est également important de créer des liens et des alliances avec les institutions nationales, en particulier dans les domaines de la formation, les services de conseils aux entreprises et à la commercialisation.

Durée
2 ans

Budget
Carte/Route de l'artisanat :
USD 300,000

Promouvoir le développement institutionnel : **USD 300,000**

Consolider les qualifications des artisans : **USD 700,000**

Renforcer le développement, la promotion et la commercialisation de l'artisanat : **USD 300,000**

Budget total
USD 1,600,000



© Mehdi Benchelah / UNESCO

ACTIVITÉS

➤ Préparation de l'inventaire des artisans et des associations d'artisans par catégorie et par technique et identification des moyens d'aide aux artisans pour développer leur de coopération. Un système centralisé de collecte et d'enregistrement des données culturelles, économiques et sociales permettra de procéder à une cartographie de la situation artisanale dans le pays, afin de démontrer l'importance du secteur aux pouvoirs publics.

- Développement d'une « carte/route de l'artisanat » comme un outil de développement du tourisme.
- Promouvoir le développement institutionnel: élaborer une politique multisectorielle en faveur de l'artisanat, assurer la coordination entre les ministères, et le renforcement des capacités.
- Consolider les qualifications des artisans: promotion de l'alphabétisation, organisation de formations (y compris sur le design), reconstruction des ateliers et reconstitution de la chaîne de production en vue d'atteindre les circuits de commercialisation, faciliter l'accès à des

outils pédagogiques multimédias, renforcer l'éco-responsabilité de l'entreprise artisanale, facilitant la constitution de réseaux; lancer un programme international de bourses et d'échanges pour les formateurs.

- Renforcer le développement, la promotion et la commercialisation de l'artisanat: (re)constituer des villages et des centres d'artisanat, faciliter la participation à des événements internationaux et des foires commerciales, prévoir des collaborations avec les musées, créer et renforcer un programme d'appui aux festivals.

Projet 3

Encourager la créativité à travers les arts



© Elke Selter / UNESCO

- Offrir aux jeunes de la région de Jacmel la possibilité de développer leurs talents artistiques et participer à la vie culturelle.
- Fournir à la ville de Jacmel une école moderne et bien conçue dans le domaine de l'art et de la culture qui contribuera au potentiel touristique de la région et servira de modèle à d'autres régions d'Haïti.

Suite à la création de l'école de la musique Dessaix-Baptiste à Jacmel en 1988, une école d'art et de culture sera mise en place. Plus de 500 étudiants dont la plupart sont issus de milieux défavorisés ont fréquenté l'école de musique. En élargissant son programme et ses locaux pour accueillir un plus grand nombre de jeunes de la région de Jacmel, l'école est prévue pour répondre efficacement à la poursuite du développement de la capitale artistique de Jacmel et de ses environs. Ce projet vise à établir une institution, qui fournira des programmes de grande qualité associée à la formation pour encourager la créativité de la jeunesse de Jacmel. Sur la base de l'expérience de l'école de musique, le projet mettra l'accent sur des opportunités aux groupes défavorisés.

Durée
3 ans

Budget
Création de l'Ecole d'art et de culture : **USD 2,750,000**

Création de l'espace en plein air pour les activités culturelles : **USD 400,000**

Développement des programmes et matériels de formation : **USD 350,000**

Budget total
USD 3,500,000



© Elke Selter / UNESCO

ACTIVITÉS

- ⑨ Création d'une école d'art et de culture, comprenant des studios pour la musique, les arts et le théâtre, des logements pour les enseignants, une bibliothèque et d'autres équipements nécessaires.
- ⑨ Création d'un espace en plein air pour les activités culturelles.
- ⑨ Mise en place de programmes d'études et développement, adaptation et achat de matériel de formation.

Léogâne

Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel d'Haïti

Léogâne forme avec les villes de Petit et Grand-Goâve la zone résidentielle principale entre Port-au-Prince et Jacmel. C'était l'épicentre du séisme de janvier 2010 et donc la région la plus touchée avec 80 à 90% de bâtiments endommagés et le plus grand nombre de populations déplacées. Léogâne est connu en Haïti en tant que centre de la culture vaudou et de la tradition Rara.

Bien que l'impact du séisme sur le secteur culturel soit principalement visible à travers les dommages causés au patrimoine bâti et aux institutions culturelles, il a aussi affecté gravement les traditions relevant du patrimoine immatériel en partie lié au fait que les communautés ont été déplacées et les liens traditionnels en ont ainsi été perturbés. De même, au lendemain de la catastrophe, on a pu mesurer l'ampleur des dégâts causés au patrimoine immatériels qui couvre la tradition du Rara et les traditions vaudou, sources d'espoir et de réconfort de la population.

Ayant été à l'épicentre de la catastrophe, la perte de cette richesse du patrimoine immatériel de Léogâne est inestimable. Les populations vivant dans la région, ayant subi de lourdes pertes et dont beaucoup ont été déplacées, ont eu du mal à conserver les liens et traditions au sein de leurs communautés.



© Anna Giolitto

Impact du séisme

Une étude préparée par le Ministère de la Culture et de la communication, avec le soutien de l'UNESCO, a conclu que :

- 80 à 90% des bâtiments ont été endommagés et aucune infrastructure gouvernementale n'est restée intacte.
- 17 sites publics culturels et du patrimoine ont été touchés qui comprennent 4 bibliothèques et 5 églises.
- La zone n'avait pas un grand nombre de centres culturels privés, mais toute la vie culturelle s'est arrêtée et 9 centres culturels ont été endommagés. Parmi les plus petites organisations, 8 clubs culturels et littéraires ont cessé de fonctionner.
- Les 41 groupes traditionnels Rara ont été touchés, dont 30 à Léogâne. Ils ont ainsi perdu leurs espaces de rencontre, mais surtout un grand nombre d'objets, instruments et costumes. Beaucoup de ces objets étaient dotés d'une grande valeur historique, symbolique et spirituelle.
- Beaucoup de péristyles vaudou ont également été endommagés ou effondrés. En raison du nombre important de sites dans la région et de la destruction totale du tissu bâti, il n'y a pas d'analyse chiffrée précise sur le nombre de places affectées. Il a été signalé qu'en raison de l'effondrement des péristyles, de nombreux objets sacrés ont été perdus.



© Lisbeth Albinus / UNESCO

© Elke Selter / UNESCO

Les actions d'urgence entreprises avec l'appui de l'UNESCO :

- Évaluation des dommages.

Les défis actuels Étant parmi les centres les plus importants du pays de la tradition vaudou, y compris le Rara, l'UNESCO propose d'assister Léogâne et ses environs à la sauvegarde de son important patrimoine immatériel. Ce programme servira de phase pilote pour le développement et la production de méthodologies et d'outils pour la préservation et la valorisation à long terme du patrimoine immatériel du pays.

PROJETS PROPOSÉS

PROJET 1

Développer des approches de sauvegarde pour le patrimoine immatériel

PROJET 2

Sauvegarder la tradition Rara

Projet 1

Inventaire du patrimoine immatériel à Léogâne



© Elke Selter / UNESCO

- Appuyer la mise en œuvre de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine immatériel grâce à l'établissement d'inventaires et identifier le patrimoine culturel immatériel en danger susceptible d'être proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente.
- Assurer la visibilité des valeurs culturelles / expressions traditionnelles spécifiques de Léogâne.

Durée
2 ans

Budget total
USD 300,000

À la suite de la ratification de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel fin 2009, l'UNESCO assistera les autorités nationales au développement de méthodologies pour la préparation des inventaires, l'identification aux fins de sauvegarde du patrimoine immatériel, et les besoins de sauvegarde urgente.

Le site de Léogâne avec ses riches traditions locales servira de projet pilote pour le développement des capacités nationales et locales. Le projet consistera au lancement des étapes nécessaire pour enregistrer les riches expressions culturelles immatérielles présentes à Léogâne, en particulier celles en voie de disparition. En tant que projet pilote, ce projet contribuera à la mise en place d'un personnel national qualifié, et servira de modèle dans d'autres parties du pays.



© Elke Selter / UNESCO

ACTIVITÉS

- Séminaire de formation pour les chercheurs et les représentants des communautés sur le terrain.
- Réunions de sensibilisation avec la participation des communautés concernées pour expliquer les objectifs de l'inventaire et les modalités de leur participation.
- Formulation de la méthodologie de collecte d'informations et élaboration de formulaires d'enregistrement, en partenariat avec les instituts de recherche et les communautés représentées à Léogâne.
- Développement participatif de l'inventaire et systématisation de l'information.
- Activités de promotion et publication de leurs résultats.

Projet 2

Sauvegarder la tradition Rara



© Haitian National Commission for UNESCO

Revitaliser, à travers des activités éducatives, de transmission et de promotion, la pratique ininterrompue de cette expression culturelle unique qu'est le Rara, ainsi que prendre en charge simultanément les « porteurs » de la tradition de la communauté. Ces activités d'urgence permettront de maintenir le Rara en tant que partie intégrante de la culture haïtienne et manifestation vivante de l'identité culturelle du peuple haïtien.

Durée
2 ans

Budget total
USD 300,000

Les communautés vivant dans la région de Léogâne où la tradition hautement symbolique du Rara est le plus présent, ont lutté pour la maintenir en vie. Considéré comme la première tradition indigène en Haïti, le Rara représente une fête populaire et traditionnelle. Elle est incarnée par la musique utilisée dans les processions de rue, habituellement durant la semaine de Pâques. Ces chansons sont toujours effectuées en créole haïtien et selon la coutume, commémorent les ancêtres africains des populations afro-haïtiennes. Le vaudou est souvent pratiqué au cours de ces processions. Les efforts visant à sauvegarder les traditions immatérielles ont été amplifiés par la ratification de la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel à la fin de 2009. Ce projet de sauvegarde de la tradition Rara constituera donc également un projet pilote pour le développement des capacités locales et nationales ainsi que l'élaboration de méthodologies pour la sauvegarde du patrimoine immatériel d'Haïti.



© Haitian National Commission for UNESCO

ACTIVITÉS

- 🕒 **Sensibilisation** : créer des espaces de réflexion communautaire autour de la valeur des connaissances et des pratiques au sein de l'expression culturelle du Rara.
- 🕒 **Transmission** : renforcer les espaces communautaires et des initiatives soutenues par les associations qui favorisent la transmission du savoir

traditionnel des aînés aux nouvelles générations dans le respect de leurs propres directives et méthodes pédagogiques.

- 🕒 **Formation** : soutenir les processus endogènes de recherche dont l'objectif est de renforcer l'acquisition des savoirs traditionnels par des enfants et des jeunes adultes.

- 🕒 **Documentation** : élaborer des inventaires oraux, écrits et audiovisuels sur les manifestations culturelles avec la pleine participation des communautés.
- 🕒 **Diffusion** : mettre en œuvre diverses actions pour la diffusion du patrimoine culturel à l'intérieur des espaces communautaires, régionaux et nationaux.

Parc national historique

Citadelle,
Sans Souci,
Ramiers

Protection du
patrimoine mondial
en Haïti



Sur la base des recommandations faites par une mission d'experts interdisciplinaires, en collaboration avec les autorités nationales en juillet 2010, le Comité du patrimoine mondial a formulé les décisions suivantes (Décision 34 COM 7B.110) :

Le nord d'Haïti est le lieu de l'une des principales attractions culturelles et patrimoniales du pays, le Parc national historique - Citadelle, Sans Souci, Ramiers. Situé près de la ville de Cap-Haïtien, ce site est à ce jour le seul bien du patrimoine mondial en Haïti inscrit sur la Liste de l'UNESCO depuis 1982. Ce site est d'une grande importance symbolique et un élément de fierté nationale en raison de son rôle dans l'indépendance haïtienne.

Current challenges Les principaux défis actuels sont les suivants : assurer une gestion optimale du site, entretenir les structures de manière régulière et mettre en œuvre un certain nombre d'interventions structurelles clés pour permettre sa conservation à long terme.

Reconnaissant que le tourisme pourrait soutenir l'économie locale, il est important de préparer le site et les communautés vivant autour du site à bénéficier des effets socio-économiques de ce développement de manière durable. L'arrivée d'une économie liée au tourisme dans une région éloignée et pauvre est toujours un défi mais peut apporter des changements très positifs dans la vie de la population si elle est bien gérée. La participation des communautés et la sauvegarde des valeurs patrimoniales du site ainsi que de son environnement naturel doivent être au cœur de tout développement durable du tourisme dans la région.

- ➊ La conservation du site, au-delà de l'impact récent du séisme, nécessite des interventions structurelles. Surtout, les conditions structurelles du Palais Sans Souci sont précaires et nécessitent une attention urgente.
- ➋ En reconnaissant la nécessité de développer la région, il a été recommandé de reconsidérer la construction de la Route Nationale 003 dans le périmètre du Parc afin d'éviter d'éventuels effets négatifs sur la valeur universelle exceptionnelle du bien.
- ➌ Facilement accessible depuis la République Dominicaine, le site est également une destination populaire des croisières depuis la plage de Labadie en Haïti. Les pressions du tourisme sur le site sont en constante augmentation et une approche globale est nécessaire pour assurer sa conservation à long terme, ainsi qu'un développement social et économique des environs.
- ➍ Il est nécessaire de clarifier la délimitation, et d'établir un bureau technique de l'ISPAN sur le site. Il a également été recommandé de poursuivre la préparation d'inventaires, et la collecte d'informations historiques sur la délimitation du site.

Les actions d'urgence entreprises avec l'appui de l'UNESCO :

- ➊ Une évaluation d'urgence des dommages subis après le séisme.
- ➋ Une évaluation détaillée des dommages et de l'état de conservation par une équipe interdisciplinaire composée de 4 experts internationaux et des autorités nationales, y compris l'assistance à l'ISPAN avec l'identification des besoins et des actions pour le site.

PROJET PROPOSÉ

PROJET 1

Préservation du patrimoine et développement socio-économique intégré du site du patrimoine mondial

Projet 1

Préservation du patrimoine
et développement socio-économique
intégrés du site du patrimoine mondial

- Assurer la consolidation structurelle du site du patrimoine mondial, élaborer des protocoles nécessaires pour entreprendre des interventions sur le patrimoine fortifié et élaborer des plans associés à la conservation, la gestion et la prévention des risques.
- Favoriser le développement socio-économique des communautés environnantes, tout en respectant la préservation à long terme du site du patrimoine mondial.

Sur la base des évaluations d'experts du Parc national historique – Citadelle, Sans Souci, Ramiers, site du patrimoine mondial et les besoins d'intervention identifiés pour assurer la conservation du site et ses valeurs patrimoniales exceptionnelles, et vue d'un développement touristique, le projet vise à :

- Assurer la préservation de la valeur universelle exceptionnelle du site.
- Améliorer les conditions de vie et les capacités de la population locale.
- Développer des interventions structurelles et des mesures de conservation de la Citadelle, Ramiers et du Palais de Sans Souci pour sauver l'intégrité et l'authenticité du site à long terme.

Durée

3 ans

Budget

Développement de la gestion, la conservation et les plans de préparation aux risques :

USD 250,000

Plan socio-économique pour la région et la stratégie de micro-entreprises : USD 400,000

Programme d'éducation pour les enfants et les jeunes :

USD 100,000

Interventions préliminaires pour assurer la sécurité des visites :

USD 500,000

Mise en place d'un bureau local de l'ISPAN :

USD 150,000

Chantier-Ecole, programmes de formations et création d'emplois sur le site : USD 500,000

Interventions à la Citadelle :

USD 1,000,000

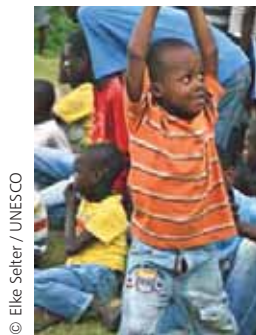
Interventions des Ramiers:

USD 400,000

Interventions au Palais de Sans Souci : USD 1,000,000

Budget total

USD 4,300,000



ACTIVITÉS

- Assurer la préservation de la valeur universelle exceptionnelle du bien :
 - Préparation d'un plan de conservation,
 - Mise en place d'un processus de consultations visant à élaborer un plan de gestion participative,
 - Élaborer d'un plan de préparation aux risques pour le Parc national, historique et ses environs en collaboration avec le PNUD.

- Améliorer les conditions de vie et les capacités de la population locale :
 - Élaboration d'un plan socio-économique et la stratégie des micro-entreprises,
 - Formation (chantier école) prévues, pour les techniciens, les guides touristiques et le personnel de l'ISPAN et des municipalités locales,
 - Création d'emplois : artisans, artistes, etc.,
 - Activités de sensibilisation pour les enfants dans les écoles de Milot, Dondon et ses environs, et offrir des mesures de bien-être,

- Création d'entreprises locales pour développer des produits et des services touristiques.
- Développer des interventions structurelles et des mesures de conservation de la Citadelle, Ramiers et du Palais de Sans Souci pour sauver l'intégrité et l'authenticité du site à long terme, y compris des mesures pour assurer la sécurité des visiteurs du site.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Pour tout renseignement :
UNESCO

7, Place du Fontenoy
75352 Paris 07 SP, France
email: haiti-coordination@unesco.org
<http://whc.unesco.org/fr/haiti-conference-donateurs>